



Pour action	CEC
Pour info	DGS
	NAS
	PHG

Le Sous-Préfet

Lyon, le 12 MAI 2023

Madame le Maire,

Par courrier daté du 27 mars 2023, vous m'avez transmis le projet de modification n°5 de votre plan local d'urbanisme. Ce projet concerne notamment le changement de zonage d'un secteur agricole et le changement de destination de trois bâtiments en friche, à transformer en locaux artisanaux ou industriels.

S'agissant du changement de zonage du secteur agricole, celui-ci est protégé au titre du paysage (zone Ap). L'article L153-34 du code de l'urbanisme dispose qu'une protection édictée en raison des risques de nuisance, de qualité des sites, des paysages ou des milieux naturels, ne peut être réduite que par la mise en œuvre d'une révision allégée. La procédure de modification de droit commun engagée est donc illégale.

Parallèlement, vous envisagez le changement de destination de trois bâtiments en friche situés en zone agricole, afin de les transformer en locaux d'activités économiques (emprise au sol 2 500 m²). L'ensemble des zones d'activités et des hameaux d'entreprises autorisés dans les documents d'urbanisme communaux sont préalablement identifiés au schéma de cohérence territoriale de l'ouest lyonnais. En l'absence d'une telle identification, aucune création de zone d'activité n'est possible. Ce projet est donc incompatible avec le schéma de cohérence territoriale.

Je vous demande donc de retirer la modification en cours, tout en prenant l'attache des services de la direction départementale des territoires, qui pourront vous accompagner.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Jean-Jacques BOYER

Pour la Préfète et par délégation
Le Sous-Préfet
de Villefranche Sur Saône

Jean-Jacques BOYER

Madame Nathalie SORIN
Maire de Lentilly
15 rue de la Mairie
69210 LENTILLY

DESTINATAIRE
Madame Nathalie Sorwin
Maire de Lentilly
15 rue de la mairie
69210 LENTILLY

Jour,
votre facteur s'est présenté à votre domicile et n'a pas pu vous remettre votre lettre.



Le facteur :
L'envoi vous sera remis contre paiement de la somme de :



Numéro de l'envoi : 1A 206 192 1878 8



RECOMMANDÉ
AVEC AVIS DE
RÉCEPTION

CHOISISSEZ LA SOLUTION QUI VOUS CONVIENT LE MIEUX
(plus d'explications au verso)



NOUVELLE LIVRAISON
À DOMICILE À
LA DATE DE VOTRE CHOIX

OU



RETRAIT DANS
LE BUREAU DE POSTE
DE VOTRE CHOIX

FAITES VOTRE CHOIX AUJOURD'HUI AVANT MINUIT
www.laposte.fr/modification-livraison

SANS CHOIX DE VOTRE PART, votre lettre sera disponible :

Au bureau de :

Le/...../.....

À partir de h

(date et heure de mise à disposition de la lettre en instance)

AVIS DE PASSAGE

Poste - SA au capital de 5 820 325 818 euros - 356 000 000 RCS Paris - Siège social : 9 RUE, DU COLONEL, PIERRE AVIA - 75016 PARIS

SR2 VZ-HUZ KR2 603520 P15 - 10/22

**PRÉFET
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sous-Préfecture de Villefranche sur Saône
B.P. 462
69668 Villefranche sur Saône cedex

RECOMMANDE
R1 AR

BEAUJOLAIS PPDC
RHONE
16-05-23
093 L1 069530
7697 691260

€ R.F.
LA POSTE
005,66
HU 509787

Madame Nathalie Sorwin
Maire de Lentilly

15 rue de la mairie
69210 Lentilly

RECOMMANDÉ
AVEC AVIS DE RÉCEPTION
1A 206 192 1878 8

n° de l'envoi :

